

La Carte jeune franchit le cap des 100 000 inscrits !

Lancée en 2013 à Bordeaux et étendue à 12 puis 21 villes* de la métropole, la Carte jeune Bordeaux métropole s'est imposée comme l'alliée indispensable pour les sorties des jeunes et des familles grâce aux réductions proposées.

Depuis 1 an, les détenteurs peuvent utiliser l'application Carte jeune pour profiter pleinement des avantages, accéder à l'agenda des sorties et pour les parents à leur compte famille. L'application et ses fonctionnalités facilitent ainsi l'accès aux offres des partenaires comme l'indiquent les dernières statistiques d'utilisation de la Carte jeune (+ 70% en 2023).

Où et comment utiliser la Carte jeune ?

Outil majeur pour la rentrée, la Carte jeune offre des réductions pour l'achat de livres en librairies, l'inscription à la médiathèque ou à des activités sportives (natation, salles de sport, skateboard, arts martiaux, danse...), des ateliers créatifs et des cours de langue. Elle incite aussi à l'ouverture culturelle via des concerts, les musées ou le cinéma. La Carte jeune propose également des tarifs réduits dans les auto-écoles partenaires pour le permis de conduire. Il suffit de présenter sa e-Cartejeune aux partenaires pour bénéficier de toutes ces offres, visibles comme l'agenda des sorties, sur l'application mobile.

A propos de la Carte jeune

Gratuite, la Carte jeune a vocation à promouvoir les sorties culturelles, sportives et de loisirs des jeunes de 0 à 25 ans. Plus de 250 structures partenaires sont engagées dans le dispositif en proposant des tarifs réduits aux détenteurs de la carte. Certains partenaires proposent également une extension de l'offre à l'accompagnateur du jeune de moins de 16 ans favorisant ainsi les sorties en famille. L'inscription se fait en ligne sur le site ou l'application et en point relais. Sans besoin de renouvellement, elle reste valable jusqu'à la veille des 26 ans du détenteur.

Pour télécharger l'application :

- App Store : <https://apps.apple.com/us/app/carte-jeune/id6446286141>
- Google Play : <https://play.google.com/store/apps/details?id=fr.bordeaux.metropole.cartejeune>

*Jusqu'à la fin de l'année 2024, les villes participantes au dispositif sont : Ambarès-et-Lagrave, Ambès, Artigues-près-Bordeaux, Bègles, Blanquefort, Bordeaux, Bouliac, Bruges, Carbon-Blanc, Cenon, Gradignan, Le Bouscat, Le Taillan-Médoc, Martignas-sur-Jalle, Mérignac, Pessac, Saint-Aubin de Médoc, Saint-Louis de Montferrand, Saint-Médard-en-Jalles, Talence et Villenave d'Ornon.

Contacts presse

Gaïdig Rannou Quemeneur, chargée de communication Carte jeune
g.rannouquemeneur@mairie-bordeaux.fr - 05 24 57 53 16 // 07 64 36 04 27

Service de presse

Nicolas Corne 05 56 10 21 73 - presse@mairie-bordeaux.fr - 05 56 10 20 46 - twitter.com/bordeauxpresse - bordeaux.fr

